



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2026-019

Séance du 22 mai 2026

Présidente : Anne DAGUET-GAGEY

Vice-Présidente : Isabelle CABY

Projet d'accréditation des formations de l'École d'Ingénieurs de l'Artois, pour la rentrée 2028 - Lettre d'intention

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres représentés : 1

Nombre de vote pour : 21

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Mme la Présidente soumet au vote une lettre d'intention relative au projet d'accréditation des formations de l'École d'Ingénieurs de l'Artois, pour la rentrée 2028, qui est adoptée à l'unanimité.

Fait à Arras, le 22 mai 2026

La Présidente

Anne DAGUET-GAGEY

- LETTRE D'INTENTION -

concernant le titre d'ingénieur diplômé

- Demande d'ouverture d'une nouvelle école, spécialité, voie ou site
- Changements entraînant une modification de l'arrêté interministériel

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE :

- **Référentiel R&O 2026**, disponible sur le site Internet de la Commission des titres d'ingénieur

La procédure des lettres d'intention, mise en place depuis 2012 pour les formations d'ingénieur, permet de statuer sur la recevabilité des demandes des écoles d'ingénieurs et de planifier les campagnes d'audit. Ces demandes concernent l'ouverture d'une nouvelle école, spécialité, voie de formation ou l'ouverture d'un nouveau site. Elles s'appliquent également dans le cas d'un changement de statuts, fusion, réorganisation, modification importante de formations entraînant une modification de l'arrêté annuel interministériel.

La campagne des lettres d'intention est lancée au printemps de l'année N. Le MESR et la CTI procèdent à une analyse de ces documents, puis le tableau final de décision est validé en séance plénière de la CTI afin d'inscrire les demandes acceptées dans le calendrier de programmation des audits de l'année N+2.

Cette procédure implique une immatriculation des demandes dans **FRESQ**, nouvelle application du MESR recensant les Formations Reconnues de l'Enseignement Supérieur de Qualité.

LA LETTRE D'INTENTION SELON LE FORMAT CI-DESSOUS EST À DÉPOSER EN FORMAT PDF POUR LE 22 MAI 2026 AU PLUS TARD SUR FRESQ - <https://fresq.enseignementsup.gouv.fr> - DANS VOTRE ESPACE ÉCOLE (rubrique « Projets d'offre »).

PAGE DE GARDE DE LA LETTRE D'INTENTION

ÉCOLE CONCERNÉE	
Nom officiel complet de l'école	Ecole d'Ingénieurs de l'Artois
Sigle DGESIP/CTI	EIA
Nom de marque (le cas échéant)	
Etablissement (le cas échéant)	Université d'Artois
Académie	Lille
Nom du Directeur / Directrice	Gabriel VELU
Mail	Gabriel.velu@univ-artois.fr
Téléphone	06 75 94 43 48
Nom de la personne responsable de l'élaboration de la Lettre d'intention si différente	
Mail	
Téléphone	

OBJET DE LA DEMANDE					
Intitulé du diplôme d'ingénieur concerné*	Voie FISE : statut étudiant, FISA : par apprentissage FISEA : Formation initiale sous statut d'étudiant en 1re année et sous statut d'apprenti en 2e et 3e année du cycle ingénieur FC : formation continue	Site(s)	Partenariat(s) ou convention dans le cas d'un CFA externe (le cas échéant)	Date d'ouverture souhaitée	Inscription dans Parcoursup OUI/NON
Cycle d'ingénieur en Génie Electrique (renouvellement avec modification NV)	FISE FISA	Béthune	FORMASUP	2028	NON
Cycle d'ingénieur en Génie Civil : Bâtiment et Energie (Demande d'ouverture NF)	FISE FISA	Béthune	FORMASUP	2028	NON
Cycle d'ingénieur en Robotique et Logistique (Demande d'ouverture NF)	FISE FISA	Béthune	FORMASUP	2028	NON
Cycle Préparatoire Intégré (Renouvellement)	FISE	Béthune		2028	OUI

Multiplier les lignes autant de fois que nécessaire

*L'intitulé de diplôme doit être constitué d'au plus deux libellés pris dans la liste de la [délibération](#) 2025/02-01 de la CTI.

CONTENU ATTENDU DE LA LETTRE D'INTENTION

Les rubriques ci-dessous sont à compléter sur un **maximum total de 5 pages**.

Rubriques à compléter :

Quelles instances, et à quelles dates, ont entériné le projet déposé ?
Le projet est présenté au conseil d'École le mercredi 13 mai 2026. et à la Commission Formation et Vie Étudiante de l'université d'Artois le 22 mai 2026.

Le contexte et les objectifs de la formation, le recrutement, les parcours prévus, l'adossement à la recherche, la formation à l'innovation et l'entrepreneuriat et l'ancrage avec l'entreprise.

Dans le cadre de l'alliance A2U portée par les universités d'Artois, du Littoral Côte d'Opale et de Picardie Jules Verne, l'université d'Artois souhaite poursuivre la stratégie commune de développement de ses spécialités ingénieures en sollicitant l'ouverture, à la rentrée 2028 sur le pôle de Béthune, de deux nouvelles spécialités : « Génie Civil » et « Robotique et Logistique »

Ces nouvelles spécialités visent à proposer une offre de formation d'ingénieurs la plus adaptée possible aux besoins à haute valeur ajoutée actuels et futurs du monde socio-économique. Elles s'appuient sur les forces et spécificités du site béthunois de l'université d'Artois, ainsi que sur celles du tissu socio-économique du territoire.

L'objectif d'ouverture de la spécialité « Génie Civil » est motivé par l'expertise de l'équipe pédagogique pressentie émanant pour la totalité de l'Unité de Recherche du Laboratoire de Génie Civil et géo-Environnement (LGCgE). Cette unité régionale, experte dans le Génie Civil avec une spécialité Bâtiment Durable, Efficacité Énergétique constitue, en toute logique, l'adossement à cette spécialité. Le LGCgE est par ailleurs fortement ancré dans l'environnement socio-économique local et bénéficie d'un soutien marqué de la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR), qui regroupe une centaine de communes. La demande d'ouverture tend à répondre aux besoins croissants d'emplois d'ingénieurs dans le contexte de la transition énergétique, vers la conception et la construction de bâtiments durables aux performances énergétiques optimales.

L'ouverture de la spécialité « Robotique et Logistique » répond aux mutations profondes que connaissent les usines et entrepôts sous l'effet de l'automatisation, de l'essor du e-commerce, des exigences de performance et des enjeux environnementaux qui transforment durablement les modes de production, de gestion des flux et d'organisation logistique interne. Cette évolution se traduit par une robotisation croissante des opérations, le développement de systèmes logistiques automatisés et connectés et l'intégration de technologies avancées telles que les robots mobiles, les systèmes de stockage automatisé et les solutions d'intelligence artificielle pour le pilotage des flux.

Dans ce contexte, les entreprises expriment un besoin croissant d'ingénieurs capables non pas de concevoir des robots isolés, mais de concevoir, intégrer, piloter et transformer des systèmes robotisés complexes. Or, l'offre de formation actuelle reste largement structurée autour de disciplines distinctes (robotique, automatisation, logistique), sans proposer une approche intégrée centrée sur la robotique pour la logistique. La création d'une formation d'ingénieur en Robotique et Logistique vise ainsi à répondre à ce besoin émergent en formant des profils hybrides, capables d'intervenir sur l'ensemble du cycle de vie des systèmes, d'accompagner la transformation technologique, renforcer la compétitivité des entreprises et soutenir le développement des territoires.

Ces deux spécialités sont demandées en FISE et en FISA.

Dans une logique d'homogénéisation et de cohérence des différentes spécialités proposées par l'EIA, le cycle d'ingénieur en génie électrique est demandé en voie FISE et en voie FISA dans le cadre de son renouvellement.

Les moyens dédiés à cette formation/site. Dans le cas d'une formation, la politique sociale et l'accompagnement des élèves-ingénieurs. S'il s'agit d'un nouveau site, la gouvernance, l'équipe académique prévue sur place, les locaux et les équipements pédagogiques, les liens avec les autres sites de l'école.

Avec l'ouverture du cycle préparatoire intégré en septembre 2026, l'EIA entend élargir l'offre de cycles ingénieurs proposée à ses étudiants de CPI et, plus largement, à ceux de l'A2U, tout en veillant à ne pas générer de concurrence entre les trois écoles de l'alliance.

Les deux demandes de création de cycle d'ingénieur reposent sur les forces et les compétences en formation et en recherche reconnues depuis plus de 30 ans présentes sur le site Béthunois de l'Université d'Artois et notamment du Laboratoire Génie Civil et géo-Environnement (LGCgE) et du Laboratoire de Génie informatique et d'automatique de l'Artois (LGI2A).

Ainsi, les élèves-ingénieurs seront sensibilisés aux métiers de la recherche et du développement ainsi qu'à l'innovation notamment par la présence de la plateforme TECH3E implantée sur le site de Béthune regroupant les activités de transfert technologique des laboratoires béthunois. De même, les élèves-ingénieurs bénéficieront des installations pédagogiques performantes déjà en place dans les infrastructures béthunoises : usine didactique, matériels de prototypage, de modélisation et d'impression 3D, etc.

Les élèves-ingénieurs de l'EIA disposent des services proposés aux étudiants sur le campus de Béthune constitué de la Faculté des Sciences Appliquées (FSA), de l'IUT et de l'EIA, à savoir, une bibliothèque universitaire, des

installations sportives, un restaurant universitaire, une résidence universitaire de 300 places, une infirmerie, une antenne Pépite Hauts-de-France – Arras dédiée à l’entrepreneuriat et un service social, le tout formant un véritable campus à taille humaine. Le site de Béthune dispose d’une situation géographique privilégiée dans le territoire de la Communauté d’Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) facilitant la collaboration et le partenariat avec les parties prenantes. La ville dispose d’un réseau de bus gratuit offrant un accès facile à la gare (en moins de 10min) par une ligne à haut niveau de service (BHNS) avec des voies de circulation dédiées, un déplacement rapide et une fréquence de circulation élevée et une connexion directe à l’ensemble des villes de la Communauté d’Agglomération regroupant plus de 100 communes. Depuis la gare de Béthune, il est possible de voyager en TRGV vers Calais (30 minutes), Lille (35 minutes), Arras (30 minutes), Lens (15 minutes) et TGV Paris (1h20).

Une description des besoins -voire soutiens- du monde socio-économique.

La demande de ces deux nouvelles spécialités répond aux besoins identifiés des entreprises avec lesquelles nous avons tissé des liens étroits depuis plus de 30 ans.

Dans la construction, les transitions énergétique et numérique, la nécessité d’une activité responsable pour la préservation de notre environnement imposent le développement de nouvelles pratiques et de nouvelles filières. Les ingénieurs sont des acteurs essentiels de ces évolutions. Les entreprises avec lesquelles nous avons déjà noué des liens privilégiés recherchent des cadres supérieurs hautement qualifiés capables d’apporter, par leurs compétences pluridisciplinaires, une réponse globale allant du montage au suivi de projets dans leur domaine d’expertise. Ces compétences à hautes valeurs ajoutées portent sur les problématiques de la construction dans le cadre du développement durable. Le domaine du génie civil par sa diversité est à la base de la transformation de nos cadres de vie et de l’évolution de nos activités. De nouveaux métiers sont apparus. Ainsi, s’imposent les matériaux nouveaux ou recyclés, l’éco-conception des constructions, les démarches innovantes de rénovation, de déconstruction et de recyclage, l’utilisation des énergies renouvelables... À cela s’ajoutent l’importance du numérique, le BIM (*Building Information Model*), la gestion optimale des données et des flux pour réduire les impacts environnementaux. Tout ceci participe à la transition énergétique et à la décarbonation de nos activités. Il s’agit aussi de répondre aux besoins en ce qui concerne les différentes opérations liées à la planification des activités de conception et/ou de réalisation d’un composant de base (matériaux, élément d’enveloppe industrialisé, etc....) ou d’un ouvrage dans son ensemble, qui constitueront nos cadres de vie professionnelle ou personnelle. Ces démarches de mise en œuvre de produits ou de processus ainsi que leur amélioration continue doivent s’effectuer dans un esprit d’innovation qui doit être impulsé aux et par les futurs ingénieurs. Les entreprises, leurs partenaires, bureaux d’études, bureaux d’ingénierie, bureaux de contrôles, organismes bailleurs, constructeurs immobiliers, agences et cabinets d’architecture ou d’urbanisme... qui nous apportent leur soutien ont un rayonnement local, régional, national voire international. Nous sommes aussi soutenus et encouragés par les institutions du territoire, CCI, Communautés d’agglomération, région Hauts de France, départements, Villes, Pôles de compétitivité, et les acteurs du développement économique tels que la Fédération Française du Bâtiment (FFB), le Pôle d’Excellence régional de l’éco-transition à rayonnement international CD2E, le Campus des Métiers et des Qualifications Bâtiment et Systèmes Énergétiques Intelligents (CMQ BSEI 3.0), Maisons et Cités, Rabot Dutilleul, Apave,...

Les systèmes émergents de la logistique robotisée deviennent de plus en plus complexes, intégrant robots mobiles, systèmes de stockage automatisé, convoyeurs et outils numériques de pilotage ainsi que des technologies d’intelligence artificielle permettant l’optimisation des flux, la prise de décision assistée et l’adaptation en temps réel des opérations. Les entreprises expriment ainsi un besoin fort en ingénieurs capables de concevoir et d’intégrer ces systèmes, tout en assurant leur interopérabilité et leur performance globale. Par ailleurs, au-delà de la mise en place de ces systèmes, les entreprises doivent également être en mesure de les exploiter, de les optimiser et de les faire évoluer dans un environnement en constante mutation. Elles recherchent donc des profils capables de piloter des opérations en temps réel, d’exploiter les données issues des systèmes pour améliorer les performances, d’intégrer des outils d’aide à la décision, et d’accompagner les transformations technologiques, notamment vers la robotisation et l’automatisation. Ces besoins s’inscrivent également dans une perspective de développement durable, visant à optimiser l’utilisation des ressources, réduire les consommations énergétiques et améliorer les conditions de travail. La formation d’ingénieurs spécialisés dans les systèmes automatisés et robotisés pour la logistique répond ainsi directement aux attentes actuelles et futures du monde socio-économique. Parmi nos soutiens, nous comptons : le pôle d’excellence logistique & supply chain de la région Hauts-de-France, Geodis, Airbus, Carrefour Supply Chain, FM Logisitcs,....

Un éventuel partenaire de la formation. Dans le cas d'une formation par apprentissage, indiquer le CFA.

Comme le cycle d'ingénieur en génie électrique déjà accrédité, les deux nouvelles spécialités seront prises en charge par le CFA Formasup, qui accompagne déjà les formations en apprentissage proposées par l'université d'Artois. Ce CFA régional existe depuis plusieurs décennies et gère de nombreuses formations avec plus de 450 formations réparties dans 23 établissements.

Le positionnement de la formation dans la politique de site en explicitant les synergies existantes/prévues avec les autres acteurs locaux.

Si la formation est amenée à cohabiter localement avec des formations d'ingénieurs du même domaine, une analyse réalisée avec les acteurs locaux et permettant d'assurer l'insertion harmonieuse de la nouvelle formation dans l'écosystème existant doit être présentée ci-dessous.

L'EIA s'inscrit dans la politique de site de l'Alliance A2U portée par les universités d'Artois, du Littoral Côte d'Opale et de Picardie Jules Verne et fait suite à un certain nombre de réalisations communes telles que le PIA3 NCU LCeR, le PIA4 DemoES, les PIA4 MAIA, E-SENSE et IFSEA ou encore la création de deux écoles doctorales communes aux 3 établissements.

Les 3 écoles d'ingénieurs de l'Alliance travaillent ensemble afin de proposer une offre de formation cohérente à l'échelle du territoire couvert par celle-ci. Les deux spécialités demandées après concertation avec l'EILCO et l'EIJV répondent ainsi aux besoins actuels et futurs des entreprises, sans produire d'effet de concurrence sur les formations déjà existantes sur le territoire régional.

Sur le site de Béthune, le développement de l'école d'ingénieurs s'inscrit dans la stratégie de l'établissement visant à structurer un véritable pôle technologique sur un même site, articulé autour de l'école d'ingénieurs, de l'IUT de Béthune, de la plateforme de valorisation [Tech3E](#) et des laboratoires de recherche [LGCgE](#) (Laboratoire Génie Civil et géo-Environnement), [LGI2A](#) (Laboratoire de Génie Informatique et d'Automatique de l'Artois) et [LSEE](#) (Laboratoire Systèmes Électrotechniques et Environnement).

Dans cette optique, plusieurs initiatives ont été engagées afin de garantir le développement pérenne de l'EIA, telles que le redéploiement de postes au sein de cette composante, l'adhésion volontaire de plusieurs enseignants-chercheurs, notamment issus de la Faculté des sciences appliquées, ainsi que la suspension progressive de la licence SPI (Sciences pour l'ingénieur) de l'Université d'Artois, concomitante à l'ouverture et au déploiement du CPI au sein de l'école.